

Nos références : COM037819 du 09/07/2025

Compte client : 05900944

Vos références : CDE DEV0184054 AIRBUS HELICOPTERS S

**Adresse de livraison**

**SI CONTACT**  
 110 Rue Emilien Gautier  
 13290 Aix en Provence Cedex  
 France

**Adresse de facturation**

**SI CONTACT**  
 110 Rue Emilien Gautier  
 13290 Aix en Provence Cedex  
 France

Votre contact : DWI DW Pro interne  
 E-mail : baptiste.g@dwpro.fr  
 Tél : 04.42.90.16.04

Référence	Désignation	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
<b><u>BL N° 80125 du 09/07/2025</u></b>					
MAINTENANCE SERVICE	MAINTENANCE SERVICE SERENITE 12 MOIS  Constat :- Le matériel ne comprend plus de garantie fabricant- Il existe 1 écran de spare dans son emballage d'origine : fonctionnement à vérifier- A coté du mur d'image principal, il y a un mur de 4 écrans dont 2 fonctionnels Proposition : - Test de l'écran en carton- Récuperation de 2 écrans en cas de besoin puis réinstallation d'un moniteur 98 pouces ou plus au besoin. Sous réserve que le logiciel permette la diffusion sur un seul écran, et non 4 comme aujourd'hui. (Notre proposition ne comprend pas la fourniture de matériel, ni l'installation de ce nouvel écran)- Au total : 3 écrans de spare Le contrat inclus le changement des 3 écrans de spare en cas de casse ou faiblesse d'un des écrans présents dans le mur et la mise en déchetterie de celui HS. Le fonctionnement du logiciel n'est pas concerné par ce contra	1	1 900,00	1 900,00	1

Sous-total BL : 1 900,00

Code	Tx	Base HT	Montant TVA	Total HT	1 900,00 €
1	20,00	1 900,00	380,00	Total TVA	380,00 €

Conditions de règlement :  
 Virement à 45 jours fin de mois

Echéance : 31/08/2025

Domiciliation DWPRO :  
 SOCIETE GENERALE  
 BIC : SOGEFRPP  
 IBAN : FR76 30003 00050 00025712708 34

**Total TTC** **2 280,00 €**

Devise : EUR

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passé la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)